

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 26 janvier 2018 fixant au titre de l'année 2018 le nombre de postes offerts aux concours pour le recrutement de bibliothécaires

NOR : ESRH1801483A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 26 janvier 2018, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2018, aux concours externe et interne pour le recrutement de bibliothécaires est fixé à 23.

Ces postes sont répartis de la manière suivante :

- concours externe : 13 postes ;
- concours interne : 10 postes.

Ces postes sont à pourvoir dans les bibliothèques et établissements relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans les bibliothèques relevant du ministre chargé de culture et à la ville de Paris.